



**Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
du 27 juin 2012
Salle Paul Charpin**

Ordre du jour :

Saison 2011-2012 :

1. Appel
2. Bilan activités sportives 2011 - 2012
3. Bilan financier 2011 - 2012
4. Inventaire matériel club
5. Questions et remarques diverses sur l'année 2011-2012
6. Changement de bureau
7. Créneaux horaires et tarifs pour 2012-2013
8. Questions et remarques diverses sur l'année 2012-2013

1 - Appel

Participent aux votes :

- 18 personnes, présentes physiquement (dont l'intégralité du bureau 2011-2012)
- 10 personnes de la section Pitchouns, ayant délégué leur vote à Catherine Limon
- 3 personnes de la section Pitchouns, ayant délégué leur vote à Véronique Marchetto

Les statuts de l'association ne précisant pas de quorum, l'assemblée générale peut avoir lieu.

2 - Bilan des activités sportives 2011-2012

a) Section Adultes :

Séances du mercredi:

La nouvelle fréquence mise en place l'année dernière de 2 séances au lycée pour 1 à la salle des Semboules a satisfait une grande majorité des adhérents.

Sorties:

7 sorties en extérieur ont été organisées :

- Saint-Jeannet (9 octobre 2011)
- Cap Dramont (26 novembre 2011)
- Terrain d'aventure (3 décembre 2011)
- Cascade de glace au Boréon (26 février 2012)
- Contes (21 avril 2012)
- Initiation grande voie Saint-Jeannet (26 mai 2012)
- sortie canyoning (24 juin 2012)

Détail des licenciés de la section Adultes :

Cette année encore, le club a du refuser du monde. La section adulte comporte 27 membres, et la fréquentation, forcément plus élevée en début d'année, s'est néanmoins bien maintenue tout au long de l'année.

Formations :

Le projet de faire passer les passeports jusqu'à orange n'a pas été réalisé cet année. Cet objectif serait à conserver pour l'an prochain.

b) Section Pitchouns :

Sorties

Comme l'an passé 5 ont été proposées à chaque groupe. C'est à dire 10 aux deux derniers, qui fonctionnent ensemble, les grimpeurs les plus âgés y participant moins (autres activités en parallèle, travail scolaire...). Nous nous sommes rendus à La Colle, St-Jeannet, Levens et Contes.

Une "sortie" a eu lieu au gymnase Audiberti, en hiver, pour chacun des groupes A, B, C et D afin de les faire bénéficier aussi de cette salle.

Les places restant disponibles (le jeudi soir précédent la sorte, date limite d'inscription, à 21h) n'étant plus proposées à un autre groupe, le taux de fréquentation a baissé. Ainsi 2 demi-journées ont dû être annulées (1 seul participant à chaque fois : Lisa POTTIER et Robin RICHARD). La perte a été

répartie entre le moniteur, qui nous a réservé son temps, et le club.

Il n'y a plus d'annulation par contre pour mauvaise météo. En cas de doute la sortie est transférée à St-Jeannet, où nous pouvons utiliser la petite salle de blocs du club Baou escalade.

Compétitions

Nous avons participé aux 3 étapes du Challenge Jeunes Départemental , à La Colmiane, St-Jeannet et Cagnes-sur-mer. Bonne année puisque Lorna AISSAOUI succède à Carmen BOURDAIS-VIDAL en tant que championne départementale catégorie Microbes filles. D'autant plus que d'autres de nos grimpeurs se sont bien placés.

Nous étions également présents au Grimp' à bloc, où les Microbes, filles et garçons, ont obtenu de bons résultats.

8 à 12 grimpeurs ont été inscrits à ces compétitions. Leurs frais d'inscription ont été réglés par le club.

L'année prochaine 4 "sorties" , une avant chaque compétition, seront consacrées à l'entraînement des grimpeurs qui s'y seront inscrits : 3 au gymnase du lycée Audiberti et 1 dans une salle de blocs.

3 - Bilan financier 2011-2012

a- Bilan section Adultes

Le bilan détaillé est disponible sur simple demande. Voici un résumé:

L'année 2011-2012 a commencé avec un solde de 2654 €, et a fini avec un solde de 2053,33 € (à noter qu'une facture reste à régler à Lionel)

La répartition des principales dépenses est la suivante :

Sorties / encadrement salle (Lionel)	2470,00 €
Sorties / encadrement salle (Robin)	402,75 €
Sorties (autres)	100,00 €
Achat de matériel (corde double)	179, 90 €

Les recettes sont composées des subventions des membres du club (environ 4190 euros) des subventions (400 € de la mairie et 900 € du CNDS, partagés au prorata du nombre de membres entre la section adultes et la section enfants).

b- Bilan section Pitchouns 2011-2012

Idem. Sources de recettes identiques.

Solde 2010-2011 : 714,14 €

Solde 2011-2012 : 487,97 € Recettes : 10 891,00 €
Dépenses : 11 117,17 €

ACTIVITES dont moniteurs 10 070 10 459 €	cours en salle sorties compétitions Inscriptions 4 compétitions	7333,00 2205,00 446,00 475,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT 257,31 €	Fournitures Passeports 3 goûters FFME responsable	57,10 24,00 135,21 41,00
EQUIPEMENT 400,86 €	60 T-shirts club	400,86

4 – Inventaire matériel club :

L'inventaire a peu évolué depuis celui effectué l'année dernière.

Le seul changement notable est les découpage de 2 cordes de 70 m en cordes plus courtes destinées à l'assurage des séances se déroulant au gymnase Audiberti.

Cordes :

Une corde bleue date d'achat indéterminée (> 5 ans) périmé.

Une corde jaune tendon 70 m acheté en septembre 2008 reçu une pierre à 10/12 mètres du bout coupé en 2 parties.

Une corde jaune tendon d'environ 68- 70 mètres.

Une corde bleue tendon 70m marqué, acheté en mars 2009 état correct.

2 brins de 50 mètres ½ achetés en mai 2008 état correct.

11 Brins de cordes du mur date d'achat indéterminée (antérieur 2006).

<a mettre à jour (2 cordes coupées pour le gymnase Audiberti)>

Divers :

Deux baudriers d'achat indéterminé (> 5 ans) périmé.

Un gri gri avec mousqueton à vis.

Un mousqueton à vis.

Une sangle d'achat indéterminée (> 5 ans) périmé.

Une trousse de secours de cette année neuve.

24 dégaines achetées en automne 2009.

2 clés Alènes.

Un gros sac magnésie vert.

Topo d'Antalya.

Quelques prises.

5 baudriers BEAL Aéroteam III taille universelle

Consommable: Magnésie liquide et en poudre

5 – Questions et remarques diverses sur l'année 2011-2012

La totalité des remarques portant sur l'année 2011-2012 étant liées à l'année à venir, voir la section 8.

6 – Changement de bureau

a - Renouvellement des membres du Bureau

Un démissionnaire :

- Nicolas Hanus (responsable de la section adultes)

Reconduisent leur candidature :

- Sébastien Pottier (président)

- Catherine Limon (responsable de la section enfants)

- François-Xavier Gourvès (responsable de la section adultes)

- Rémi Delmas (secrétaire)

b – Election des nouveaux membres du Bureau

Se sont présentés et ont été élus à l'unanimité :

Sébastien Pottier

Catherine Limon

François-Xavier Gourvès

Murielle Bonneau

Rémi Delmas

c – Elections des postes du conseil d'administration par les membres du nouveau bureau, récapitulation des tâches et répartition entre les membres du bureau

Pour 2012-2013, nous reconduisons la nouvelle organisation mise en place l'année dernière :

- Les tâches administratives et légales incombent au président.
- Les tâches d'organisation des sections sont déléguées à des responsables de section.

Le but de cette nouvelle organisation est de mieux répartir les rôles, pour alléger la charge de travail de chacun. Les responsables de section sont chargés de s'occuper de l'organisation des sorties, ainsi que d'être force de proposition pour les divers événements (thèmes pour les séances du mercredi, sorties exceptionnelles, etc).

La répartition suivante des rôles a été décidée :

- Sébastien Pottier : Président
- Catherine Limon : responsable de la section Enfants et jeunes
- François-Xavier Gourvès : responsable de la section adultes
- Murielle Bonneau: trésorier
- Rémi Delmas : secrétaire

7 - Créneaux horaires et tarifs pour 2012-2013 :

Créneaux horaires Adultes et Pitchouns :

Le fonctionnement de 2011-2012 est conservé le mercredi :

- 13h-19h pour les enfants, soit 5 cours,
- 19h-21h pour les adultes.

L'alternance entre les Semboules et le lycée Audiberti reste la même à ce jour. Cette fréquence est susceptible de changer en cours d'année, en fonction des desideratas de la majorité.

Un nouveau créneau le Lundi ou le Mardi soir à la salle du lycée Audiberti a été demandé à la mairie.

Tarifs Enfants pour 2012/2013 : inchangés.

Adhésion ASSAp : 20 euros

Cours et sorties :

- 55 euros/trim. pour le groupe A (cours d'une heure)
- 60 euros/trim. pour les groupes B, C, D et E (cours d'une heure et quart)

Tarifs Adultes :

Le nouveau bureau fixera avant la rentrée le tarif pour les cours et les sorties.

8 – Questions et remarques diverses pour l'année 2011-2012

Organisation des séances Adultes

Il a également été demandé de reconduire l'idée de l'an dernier consistant à établir un thème à chaque séance. Par exemple, une séance peut être dédiée à l'apprentissage d'une manipulation de corde particulière. Ceux souhaitant ne pas suivre les explications sont libres de grimper comme ils l'entendent, la formation n'étant dispensée qu'aux gens intéressés. Cette idée a été appliquée en début d'année dernière, mais peu suivie en milieu et fin d'année.

Pitchouns

Comme cette année, le club participera aux 3 étapes du Challenge Jeunes Départemental, à LA COLMIANE, St-JEANNET et CAGNES-SUR-MER, et à au moins 1 compétition de blocs. Afin d'encourager les compétiteurs il règlera la totalité du montant des inscriptions.

Peu de parents de grimpeurs l'étant eux-mêmes, nous aurons besoin d'adultes pour remplir les fonctions de juge et surtout d'assureur. Bien entendu ce rôle revient aux parents des participants. Au cours du 1er trimestre nous formerons des volontaires, pendant un cours adultes, ou deux si nécessaire.

D'autre part, l'idée d'organiser un stage de quelques jours pendant les congés de Pâques est dans l'air depuis plusieurs années. Mais il est souhaitable que le moniteur soit rémunéré par le club : encadrement (220 €/jour), et éventuellement frais de déplacement et d'hébergement. Jusqu'à présent nos ressources ne l'ont pas permis. Le montant de l'adhésion a été augmenté en 2008-2009 et celui des cours cette année. Ils resteront stables le plus longtemps possible. Le solde 2011-2012, à peu près 480 €, peut être réservé à cela, mais ne suffira pas. A réfléchir, peut-être avec les Adultes.

Remarques :

1 - Malgré l'augmentation des tarifs, le coût de l'activité escalade reste raisonnable. Elle n'est cependant pas abordable pour tous. En début d'année, quelques jeunes du quartier (12,14 ans) sont venus se renseigner et ont abandonné l'idée de s'inscrire dès l'annonce du prix global.

Renseignements pris, la Mairie alloue une subvention et ne participera pas davantage. Peut-être le Conseil

Général ou la CAF m'a-t-on dit. A voir. Ou peut-on envisager que licence et assurance par exemple, soit réglées par le club ?

Décision : pourquoi pas, mais attention aux dérives possibles.

2 - Afin de pouvoir répondre au mieux à la demande d'inscription, nous n'inscrivons plus de jeunes adultes.

Les grimpeurs devront être âgés de 5 ans au plus tôt (si places disponibles) à 18 ans. Ces derniers, s'ils veulent poursuivre en 2012-2013, intégreront la section Adultes.

Avantages pour les membres du bureau

Il a été décidé de l'avantage suivant pour les membres du bureau : ceux-ci pourront bénéficier d'une inscription à demi-tarif pour un membre de leur famille (eux, un conjoint ou un enfant).

Budget

Il a été mentionné les sources de financement suivantes, pouvant être explorées:

- subventions exceptionnelles de la mairie, pour évènement particuliers (les dossiers sont à remettre au plus tard fin mars pour un projet prévu l'année suivante),
- subvention de la CAF ou du conseil général pour les enfants défavorisés,

de matériel

Lors du dernier exercice, des cordes, baudriers, assureurs (GRIGRI) et des crash pads avaient été achetés.

Cet année le seul achat de matériel a été celui d'une corde double.